

Avis du service musées de la DRAC

Le parc porte une **appellation « Musée de France »** attribuée en 2004 aux collections de trois équipements : la maison de la mariée, la chaumière briéronne, la maison de l'éclusier.

Deux d'entre eux sont ouverts à la visite : la chaumière briéronne et la maison de la mariée, à Saint-Joachim. Les collections non présentées sont conservées dans des réserves, et également protégées par l'appellation « Musée de France ».

Le service musées de la DRAC accompagne le PNR de Brière dans la gestion de ces collections « Musée de France ».

Depuis 2022, le recrutement d'une chargée de la collection a permis de progresser dans leur connaissance (comptage), leur inventaire (acquisition d'une base de données), et d'initier une réflexion sur leur conservation (projet de réserves) et leur mise en valeur (travail sur un projet scientifique et culturel).

Les enjeux identifiés pour les collections muséales sur la période 2029-2044 sont les suivants :

- Finalisation du projet scientifique et culturel portant une réflexion sur le devenir des deux sites de visite (chaumière briéronne et maison de la mariée) et leur meilleure intégration aux projets éducatifs et culturels portés par le PNR
- Pérennisation de la gestion scientifique des collections
- Mutualisation avec des établissements muséaux sur le territoire (réserves mutualisées, gestion scientifique transversale).

Vous trouverez ci-dessous détaillés les objectifs concernant les musées dans la charte 2024-2029, une évaluation de leur mise en œuvre et des perspectives pour la charte 2029-2044.

- **Le « maintien d'un réseau muséographique de qualité et coordonné », ainsi que la « médiation culturelle » des musées**

Le PNR s'est engagée depuis 2022 dans la rédaction d'un projet scientifique et culturel (PSC) pour ces musées. Il s'agit de se mettre en conformité avec le code du patrimoine qui dispose que les « musées de France » doivent disposer d'un PSC.

Cette démarche a également permis :

- L'établissement d'un bilan sur l'histoire des collections et leur suivi
- La mobilisation de partenaires sur le territoire (notamment l'écomusée de Saint-Nazaire et le château-musée de Guérande), au sein d'un comité de pilotage dynamique
- Des visites-bilan des sites
- L'amélioration de certains points négatifs, notamment en termes de signalétiques au sein de la chaumière briéronne

Perspectives :

- *Validation et mise en œuvre du PSC*
- *Réflexion approfondie sur l'amélioration des conditions de conservation et de visite des deux sites de la chaumière briéronne et de la maison de la mariée*
- **« Le PNR et ses partenaires s'attachent à qualifier et à protéger les collections (...). Dans ce sens, une réflexion est engagée sur la mise**

en place d'un conservateur territorial commun à plusieurs « musées de France ».

La connaissance des collections s'est améliorée grâce au travail réalisé pour le PSC et à une évaluation volumétrique, réalisée en lien avec l'équipe de l'écomusée de Saint-Nazaire. Une campagne de tri a également été menée à bien. L'acquisition d'une base de données va permettre de bénéficier dans le futur d'un inventaire informatisé complet et fiable, des 4250 items dénombrés dans les collections.

En revanche, le recrutement d'un conservateur territorial du patrimoine n'a pas été possible à l'échelle du PNR, faute de moyens financiers. Avec l'aide de la DRAC, un poste a été créé pour gérer les collections du parc, mais à mi-temps. Des renforts ponctuels ont pu également être mobilisés.

Le recrutement d'un conservateur ne paraît pas envisageable à l'échelle du PNR, et il faudrait réfléchir à une mutualisation avec d'autres structures du territoire : le service patrimoine et musée de Cap Atlantique qui gère le musée des marais salants de Batz-sur-Mer et le château de Ranrouët, le service patrimoine, VAH et musée de la ville de Guérande gérant le musée, les animations Ville d'art et d'histoire, et la maison des paludiers, le service patrimoine de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme gérant l'écomusée de Saint-Nazaire, Escal'Atlantique, le sous-marin Espadon. A l'échelle départementale, un rapprochement avec Grand Patrimoine de Loire-Atlantique pourrait également être recherché.

Perspectives :

- *Pérenniser le poste de chargé des collections muséales au sein du parc*
- *Augmenter la mutualisation entre les « musées de France » du territoire*
 - o *Formalisation d'un réseau des musées de France à l'échelle du PNR*
 - o *Nécessité de se doter d'un espace de conservation des collections adapté et mutualisé*
 - o *Mutualisation « scientifique » au sein du réseau via l'identification de personnes ressources sur certains sujets (patrimoine naturel, patrimoine agricole, us et coutumes, etc...)*
- **« Une dynamique de réseau et le développement de nouveaux partenariats sont souhaités » avec notamment les structures muséographiques traitant des richesses patrimoniales (ex : le musée de la marine en vois du Brivet à Montoir de Bretagne et le château de Ranrouët) sur le PNR et en périphérie (musée de la marine de La Roche-Bernard, château-musée de Guérande, musée des marais Salants de Batz-sur Mer). La participation dynamique aux réseaux régionaux, nationaux, voire internationaux est à entretenir.**

Le PNR a développé avec succès une politique partenariale à l'échelle locale, notamment via le comptage des collections avec l'écomusée de Saint-Nazaire et la participation au comité de pilotage du PSC de collègues des musées voisins.

Le PNR a également adhéré en 2025 à la Fédération des Ecomusées et Musées de société (FEMS), et participe à l'organisation en 2026 de journées nationales qui auront lieu en presqu'île de Guérande.

Perspectives :

- *Renforcer la collaboration à l'échelle territoriale*

- *Travailler avec les autres parcs naturels régionaux gestionnaires de musées (ex : Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande).*
- **« Définir la contribution des équipements du syndicat mixte à la valorisation des identités culturelles. » en entamant une réflexion sur la gestion future de la chaumière briéronne et de la maison de la mariée**

Réflexion intégrée à celle sur le Projet scientifique et culturel, mise en avant de la question des collections, au-delà du lieu de présentation ou de conservation.

Perspectives :

- *Intégrer davantage les sites patrimoniaux et muséaux aux actions pédagogiques et culturelles portées par le parc.*